

Intitulé de l'UE	Droit privé V
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI	62.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit patrimonial de la famille	37.5h	Aurélie DI TRAPANI
Saisies et voies d'exécution	25h	Mathieu PARRET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit patrimonial de la famille : 15.5h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux, 3h d'AIP
Saisies et voies d'exécution : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Droit patrimonial de la famille : Français
Saisies et voies d'exécution : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours de droit civil du bloc 1 et du bloc 2

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Concernant l'AA Droit patrimonial de la famille, au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- de comprendre et de restituer la terminologie et l'ensemble des principes fondateurs du droit patrimonial de la famille et mettre en oeuvre (notamment par le biais d'exercices complexes) les règles qui organisent les successions, donations et libéralités;
- de lire et d'analyser toute décision de jurisprudence en la matière ;
- de développer une approche critique et stratégique de la matière ;
- de rédiger un rapport sous la forme d'un travail de rédaction afin de rendre compte d'une activité d'intégration professionnelle;

Concernant l'AA Saisies et voies d'exécution, au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis ;
- Comprendre les mécanismes et procédures mis en place par la cinquième partie du Code judiciaire;
- Etre en mesure de choisir les voies les plus adaptées pour sauvegarder une créance;

Contenu de l'AA Droit patrimonial de la famille

Le cours s'articule autour des trois thématiques suivantes:

1. Le droit des régimes matrimoniaux
2. Le droit des successions
3. Le droit des libéralités

En parallèle, les étudiants seront invités à assister, à la période qui sera fixée par le titulaire, à une rencontre avec un juriste qui travaille au sein d'une étude et à la signature d'un acte spécifique au droit patrimonial de la famille.

Contenu de l'AA Saisies et voies d'exécution

Plan

Chapitre 1: Principes généraux

- Titre exécutoire
- Huissiers de justice
- Juge des saisies
- Biens saisissables
- Exécution provisoire
- Cantonnement

Chapitre 2: Saisies conservatoires

Chapitre 3: Saisies exécution

- Saisie mobilière
- Saisie-arrêt
- Saisie immobilière

Chapitre 4: Astreinte

Méthodes d'enseignement

Droit patrimonial de la famille : cours magistral, travaux de groupes, approche par situation problème, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Saisies et voies d'exécution : cours magistral, étude de cas

Supports

Droit patrimonial de la famille : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices

Saisies et voies d'exécution : copies des présentations, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Droit patrimonial de la famille

DE PAGE, P. & DE STEFANI, I., *La réforme du droit civil des successions et des libéralités*, Limal, 2017.

SOSSON, J. & TAINMONT, F., *Le droit patrimonial de la famille*, syllabi I et II, UCLouvain, 2023-2024.

VAN MOLLE, M. (sous la coord.), *La réforme des régime matrimoniaux en pratique*, Limal, Anthémis, 2019.

Ressources bibliographiques de l'AA Saisies et voies d'exécution

Code judiciaire

J.-L. VAN BOXSTAEL, Saisies et voies d'exécution, syllabus UCLouvain, 2020-21
G. DE LEVAL, Traité des saisies, Fac. dr. Liège, 1988

Mémento des saisie, Wolter Kluwer

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit patrimonial de la famille : 60% Saisies et voies d'exécution : 40%
Langue(s) d'évaluation	Droit patrimonial de la famille : Français Saisies et voies d'exécution : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit patrimonial de la famille :

Ce cours sera évalué sous la forme d'une épreuve intégrée en première session :

- examen écrit en session ;
- travail de rédaction à déposer en session (consignes disponibles sur Ecampus);

Pondération:

- examen écrit : /80
- travail de rédaction: /20

La non-présentation de l'une des épreuves entrainera d'office une cote d'absence pour cette AA.

En seconde session: examen écrit

Méthode d'évaluation de l'AA Saisies et voies d'exécution :

Première et seconde session: examen écrit

Année académique : **2024 - 2025**